

radars, techniciens d'appareils radiophoniques, magasiniers, mécaniciens de canons, mécaniciens de véhicules et armuriers. Le programme d'instruction est bien équilibré afin de stimuler l'intérêt des apprentis. L'entraînement militaire, la formation spécialisée, l'instruction scolaire et les loisirs forment un ensemble bien agencé. Les apprentis ont leur propre mess, leur propre cantine et leur propre dortoir.

L'entraînement de la Force de défense du Canada s'est poursuivi pendant toute l'année 1958. Chaque unité a exécuté son instruction relative aux opérations aéroportées en même temps que son instruction d'unité. Pendant l'hiver, certaines unités ont participé à des exercices par temps froid. Les cours de parachutage et de ravitaillement aérien ont été donnés au centre d'instruction interarmes à Rivers (Man.), et les cours sur les opérations dans l'Arctique, à Fort-Churchill (Man.). Les unités stationnées au Canada ont reçu leur instruction collective au cours des mois d'été au camp de Gagetown, au camp de Petawawa et au camp de Wainwright. Toute l'instruction relative aux armes a été commencée à l'échelon des unités et des sous-unités et achevée pendant les exercices d'éléments de brigade.

Les réserves.—Les fonds attribués à la Milice permettaient de donner aux miliciens une instruction d'une moyenne de 45 jours en 1958, dont sept jours d'instruction d'été avec les unités, aux camps ou aux quartiers généraux de l'Armée régulière. Au cours de l'été, 12,800 militaires ont reçu l'instruction donnée aux camps d'été. Cette instruction a pour objet de préparer les miliciens aux fonctions qu'ils devraient exercer dans le cadre du programme de survie nationale.

Le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).—Ce programme est appliqué dans les trois collèges militaires du Canada et dans toutes les universités et les collèges affiliés qui comptent un contingent du C.É.O.C. Il a pour objet de donner aux étudiants qui en font partie la formation requise pour devenir officiers de l'Armée régulière. Les étudiants qui s'enrôlent reçoivent une solde spéciale. Les inscriptions et les frais indispensables sont acquittés par l'Armée, qui accorde également des octrois pour les livres et les instruments requis. Entre le 1^{er} janvier 1957 et le 31 décembre 1958, 213 des étudiants qui faisaient partie du Programme d'instruction ont reçu leur diplôme et leur brevet dans l'Armée canadienne. L'instruction, qui porte sur des matières militaires, l'exercice et l'éducation physique, se donne pendant l'année scolaire; la période d'été est consacrée à l'entraînement pratique donné dans les établissements de l'Armée.

Le Corps-école d'officiers canadien (C.É.O.C.).—En plus du Programme d'instruction indiqué ci-dessus, les universités canadiennes comptent une unité du C.É.O.C. qui est chargée primordialement de former, parmi les étudiants, des officiers destinés aux éléments de réserve de l'Armée. Les diplômés d'université qui ont fait partie du C.É.O.C. peuvent également obtenir un brevet de l'Armée régulière. Les membres du C.É.O.C. suivent la même instruction que ceux qui relèvent du Programme d'instruction pour la formation d'officiers de l'Armée régulière. Au cours de la période allant de juillet 1952 à juillet 1957, 388 diplômés qui avaient fait partie du C.É.O.C. ont obtenu un brevet de l'Armée régulière.

Les cadets de l'Armée.—En 1957-1958 les 541 corps de cadets du Corps royal des cadets de l'Armée canadienne comptaient 67,493 membres. L'instruction y était donnée par 1,465 officiers des Services des cadets du Canada et 797 instructeurs civils, avec l'aide du personnel de l'Armée régulière et de la Milice. Au cours de l'été de 1958, 5,266 cadets ont passé sept semaines aux camps d'été situés à Aldershot (N.-É.), Farnham (P.Q.), Camp-Borden (Ont.), Ipperwash (Ont.), Dundurn (Sask.) et Vernon (C.-B.). Au cours de leur séjour au camp d'été, les cadets ont pu acquérir les qualités requises pour devenir des cadets-chefs, des cadets-chefs-instructeurs, des chauffeurs de véhicules motorisés 1 ou des signaleurs d'infanterie 1. En outre, 524 cadets qui avaient au moins 14 ans ont séjourné pendant deux semaines aux camps d'été d'Aldershot (N.-É.) et de Clear Lake (Man.) où ils ont pu acquérir les aptitudes requises des chefs junior. Le camp national des cadets, tenu chaque année à Banff (Alb.) pour récompenser les maîtres-cadets et les cadets de 1^{re} classe choisis dans toutes les régions du pays, comptait 229 cadets en 1958.